

*Les premières revendications concernant l'État palestinien remontent aux années 1920, dans le cadre du conflit entre Arabes et Sionistes en Palestine mandataire. Elle fut marquée par la Grande Révolte arabe de 1936-1939 qui, bien que matée, aboutit à l'édition par les Britanniques d'un Livre blanc promettant l'établissement d'un État arabe indépendant avant 10 ans. Contrecarrées suite à la guerre de Palestine de 1948, elles refont surface dans les années 1960, notamment via l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).*



Par Mustapha Bouhaddar

**A**près la mort du chef des opérations militaires du Hamas lors d'un raid israélien, qui a donné lieu à des affrontements sanglants – au moins 107 Palestiniens et trois Israéliens ont été tués – le secrétaire général de l'ONU va tenter de pacifier une situation qui selon des médias israéliens, le gouvernement Netanyahu doit examiner une proposition égyptienne de trêve, Ban ki-moon quant à lui veut coupler ses efforts diplomatiques à ceux initiés par le Caire afin de parvenir à un cessez-le-feu durable.

Rappelons qu'en 2009, M. Ban ki-moon s'était rendu dans la région de Gaza lors de la dernière offensive d'Israël contre Gaza, et il avait travaillé dur pour mettre un terme à ce conflit. Certes, cette fois-ci encore, il a réussi à obtenir une trêve et un cessez-le-feu. Alors que les bombardements aériens israéliens ont fait 29 morts dans la bande de Gaza, les ministres européens des Affaires étrangères ont appelé à la « cessation immédiate » des hostilités, affirmant qu'un cessez-le-feu serait dans l'intérêt de tous. »

Lors de leur déclaration commune les ministres européens ont souligné « Qu'il ne peut y avoir de justification à viser délibérément des civils innocents. Israël a le droit de protéger sa population de ce genre d'attaques ; pour cela, sa réponse doit être proportionnée. »

### Verra-t-on un jour un État palestinien ?

C'est une question qu'a posée la journaliste Elisabeth Braw à l'ancien président américain Jimmy Carter, dans une interview parue dans « metro » le 20/11/12. L'ancien président américain a souligné « que le plus important serait que les Israéliens et les Palestiniens prennent les choses en main. Or Israël continue son programme de colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Et les Palestiniens refusent de négocier tant qu'Israël s'approprie leurs terres.

Du coup, on est dans une impasse. La communauté internationale se tourne vers les États-Unis pour qu'ils soient l'interlocuteur principal. L'Europe ne s'en mêle pas. Dès lors, il n'y a aucun intermédiaire capable d'aller de l'avant et de négocier la paix. Le problème, c'est que les leaders israéliens ont abandonné la solution des deux États. Leur politique est désormais de confisquer les Territoires palestiniens. Ils ont annoncé que la Palestine devait avant tout reconnaître Israël non seulement comme un État, mais aussi comme un État juif, alors que 20% des Israéliens ne le sont pas. Le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, ne veut pas de deux États. Il veut un grand Israël. Tout le monde le sait. »

### Enfin un cessez-le-feu, mais pour combien de temps ?

Mercredi 23/11/12, l'armée israélienne a reçu l'ordre d'arrêter les frappes sur la bande de Gaza. Les Israéliens ont cessé de riposter aux tirs de roquette de la part des groupes armés palestiniens. C'était le début de la trêve basée sur le principe « le calme en échange du calme ». Mais le retour au calme n'a pas suivi pour autant. Dès la nuit de mercredi à jeudi trois roquettes ont été tirées sur Israël depuis Gaza, dont deux ont été interceptées. Selon d'autres sources, il y a eu au total 12 tirs de roquette.

Vendredi les soldats israéliens ont ouvert le feu sur les Palestiniens venus faire une prière près de Khan Younès, une ville palestinienne de la bande de Gaza située à la frontière avec Israël. Un jeune Palestinien a été tué par balle : il avait approché les barrages en tentant d'y installer un drapeau du Hamas. Ce dernier a donc accusé Israël d'avoir rompu la trêve

Comme l'a souligné Sergueï Sereguitchev de l'Institut russe du Proche-Orient qui estime que « le Hamas constitue une force importante en Palestine, il est capable de garantir le respect de la trêve. Il n'est pas seulement le mouvement le plus fort à Gaza. Les autres groupes se rendent parfaitement compte que si le Hamas est supprimé, ils le seront aussi. Le Hamas est un mouvement qui a assez de forces. Il lui a fallu seulement deux mois pour avoir raison des brigades du Fatah dans la bande de Gaza. Il faut dire que le Fatah est une organisation qui est assez forte. »

### Des voix s'élèvent en Israël.

À l'exception des communistes israé-

liens, tous les partis, approuvent les raids de ces derniers jours. Le Parti communiste et le mouvement Haddash organisent des manifestations contre la guerre à Gaza.

Pour le député communiste au Parlement israélien Amin Hoteit : « Il ne s'agit pas seulement d'un problème entre le Hamas, Israël et l'escalade actuelle, la véritable question reste celle de l'occupation, le fait que les Palestiniens n'ont toujours pas le droit à l'autodétermination en créant leur propre État indépendant ». La question principale n'est pas de savoir qui tire sur Gaza ou sur le sud d'Israël. Une telle situation, évidemment, ne permet pas d'aller dans ce sens, d'arriver à un accord de paix et de mettre fin à l'escalade militaire. Malheureusement, l'Union européenne ne prend pas une position ferme sur cette question de la paix ».

Dans la bande de Gaza, le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil al-Arabi a jugé que l'essentiel pour les pays arabes et les États musulmans n'était pas d'obtenir une trêve pour mettre un terme à l'effusion de sang à Gaza, mais de mettre fin à l'occupation israélienne.

La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton de son côté a affirmé mardi à Jérusalem, avant des entretiens avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, que l'engagement des États-Unis pour la sécurité d'Israël est « fort comme un roc ».

Est-ce qu'il ne serait pas plus simple que les Palestiniens, et les Israéliens déposent les armes une fois pour toutes et vivent en paix côte à côte ?

### On a le droit de rêver !

Consultez nos archives (depuis juillet 2003) sur notre site WEB:

# [www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca)

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à : [info@maghreb-canada.ca](mailto:info@maghreb-canada.ca)